

Notre entreprise s'engage à mener ses activités de manière responsable et éthique, en respectant les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette charte éthique définit les engagements que nous prenons en matière de respect de l'environnement, d'égalité de traitement, de lutte contre la corruption, de respect des lois et réglementations, de lutte contre le travail des enfants, d'hygiène et de sécurité, et d'autres thèmes essentiels.

1. Respect de l'environnement

1.1. **Réduction des émissions** : Nous nous engageons à minimiser nos émissions de gaz à effet de serre et à adopter des pratiques industrielles réduisant notre impact environnemental.

1.2. **Gestion des déchets** : Nous favorisons le recyclage et la gestion responsable des déchets pour réduire notre empreinte écologique.

1.3. **Consommation responsable** : Nous promovons l'utilisation efficace des ressources naturelles et encourageons l'adoption de technologies respectueuses de l'environnement.

1.4. **Respect des directives REACH et RoHS** : Nous respectons les exigences de REACH et RoHS concernant la restriction et l'élimination des substances chimiques dangereuses dans nos produits et processus de fabrication. Nous communiquons de manière transparente sur la composition de nos produits et garantissons la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

2. Égalité de traitement homme-femme

2.1. **Égalité des chances** : Nous garantissons l'égalité des chances pour tous nos employés, quel que soit leur genre, et veillons à l'absence de discrimination à l'embauche et dans le déroulement des carrières.

2.2. **Parité salariale** : Nous nous engageons à assurer une rémunération équitable entre les hommes et les femmes pour des postes équivalents.

2.3. **Formation et développement** : Nous soutenons l'accès égal à la formation et aux opportunités de développement professionnel pour tous nos employés.

3. Lutte contre la corruption

3.1. **Intégrité et transparence** : Nous promovons une culture d'intégrité et de transparence dans toutes nos transactions et relations professionnelles.

3.2. **Politiques anti-corruption** : Nous avons mis en place des politiques strictes pour prévenir, détecter et sanctionner toute forme de corruption, de pots-de-evin et de fraude.

3.3. **Sensibilisation et formation** : Nous formons régulièrement nos employés sur les risques de corruption et sur les bonnes pratiques à adopter.

4. Respect des lois et de la réglementation en vigueur

4.1. **Conformité juridique** : Nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales applicables à nos activités.

4.2. **Veille réglementaire** : Nous assurons une veille permanente pour rester informés des évolutions législatives et réglementaires pertinentes.

4.3. **Éthique commerciale** : Nous adoptons des pratiques commerciales conformes aux standards éthiques les plus élevés.

5. Lutte contre le travail des enfants

5.1. **Interdiction formelle** : Nous interdisons strictement le travail des enfants dans notre entreprise et chez nos fournisseurs.

6. Hygiène et sécurité

6.1. **Environnement de travail sûr** : Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sain et sécurisé pour tous nos employés.

6.2. **Formation à la sécurité** : Nous organisons régulièrement des formations et des sensibilisations aux pratiques de sécurité et aux premiers secours.

6.3. **Prévention des risques DUER** : Nous identifions et évaluons continuellement les risques potentiels pour mettre en place des mesures préventives appropriées.

6.4. **Hygiène** : Nous nous engageons à fournir des installations sanitaires adéquates et à sensibiliser nos employés aux bonnes pratiques d'hygiène.

6.5. **Port des équipements de protection individuelle (EPI)** : Nous exigeons le port des EPI appropriés pour chaque tâche et situation de travail afin de garantir la sécurité et la santé de nos employés. Nous fournissons les EPI nécessaires et formons nos employés à leur utilisation correcte.

7. Respect des droits humains

7.1. **Dignité et respect** : Nous nous engageons à traiter tous nos employés et partenaires avec dignité et respect, en respectant leurs droits fondamentaux.

7.2. **Non-discrimination** : Nous combattons toute forme de discrimination, qu'elle soit basée sur l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, ou toute autre caractéristique personnelle.

7.3. **Liberté d'association** : Nous respectons le droit des employés de syndiquer et de participer à des négociations collectives.

8. Lutte contre le harcèlement

8.1. **Tolérance zéro** : Nous adoptons une politique de tolérance zéro envers toute forme de harcèlement, qu'il soit moral, sexuel ou de toute autre nature.

8.2. **Procédures claires** : Nous mettons en place des procédures claires et accessibles pour signaler et traiter les cas de harcèlement.

8.3. **Soutien aux victimes** : Nous offrons un soutien et une protection aux victimes de harcèlement, tout en garantissant la confidentialité et le respect de leur intégrité.

9. Engagement communautaire

9.1. **Responsabilité sociale** : Nous participons activement à la vie de la communauté locale et nous soutenons des initiatives qui favorisent son développement économique et social.

9.2. **Bénévolat et philanthropie** : Nous encourageons et facilitons la participation de nos employés à des activités bénévoles et à des projets philanthropiques.

9.3. **Dialogue avec les parties prenantes** : Nous maintenons un dialogue ouvert et constructif avec nos collaborateurs pour comprendre leurs attentes et y répondre de manière appropriée.

10. Innovation et développement durable

10.1. **Innovation responsable** : Nous favorisons l'innovation pour développer des produits et services durables qui répondent aux besoins de nos clients tout en minimisant l'impact environnemental.

10.2. **Économie circulaire** : Nous intégrons les principes de l'économie circulaire dans nos processus pour réduire les déchets et maximiser l'utilisation des ressources.

10.3. **Gestion énergétique** : Nous mettons en œuvre des stratégies pour améliorer notre efficacité énergétique et promouvoir les énergies renouvelables.

11. Bien-être et développement des employés

11.1. **Équilibre vie professionnelle/vie privée** : Nous encourageons un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée pour nos employés.

11.2. **Respect du temps de travail** : Nous nous engageons à respecter les horaires de travail légaux et à ne pas imposer des heures supplémentaires non justifiées, tout en assurant des périodes de repos suffisantes.

11.3. **Formation continue** : Nous offrons des opportunités de formation continue pour le développement professionnel et personnel de nos employés.

11.4. **Minimum de rémunération légal** : Nous garantissons que tous nos employés reçoivent au moins le salaire minimum légal en vigueur, en reconnaissant leur droit à une rémunération juste et équitable.

12. Respect du télétravail volontaire

12.1. **Liberté de choix** : Nous respectons le choix individuel de nos employés concernant le télétravail, en reconnaissant que chaque personne a des préférences et des besoins différents en matière d'environnement de travail.

12.2. **Consultation et accord mutuel** : Nous encourageons nos employés à discuter ouvertement avec leur manager de leurs préférences en matière de télétravail, en cherchant à trouver un accord mutuel qui répond à la fois aux besoins de l'entreprise et aux préférences individuelles de chaque employé.

12.3. **Flexibilité et adaptabilité** : Nous adoptons une approche flexible et adaptative en matière de télétravail, permettant aux employés de modifier leur

arrangement de travail en fonction de leur situation personnelle, de leurs responsabilités professionnelles et des exigences de leur poste.

12.4. Accès équitable aux opportunités : Nous veillons à ce que tous nos employés, qu'ils travaillent sur site ou à distance, aient un accès équitable aux opportunités de développement professionnel, de formation et d'avancement de carrière, en veillant à ce que le télétravail volontaire ne crée pas de désavantages professionnels.

12.5. Communication transparente : Nous maintenons une communication transparente avec nos employés concernant les politiques, les procédures et les opportunités liées au télétravail, en veillant à ce que chacun comprenne les options disponibles et les implications associées.

12.6. Évaluation régulière : Nous évaluons régulièrement l'impact du télétravail volontaire sur le bien-être des employés, la productivité et la performance organisationnelle, en apportant les ajustements nécessaires pour garantir une expérience de travail positive et équilibrée pour tous.

13. Éthique des affaires et confidentialité

13.1. Pratiques commerciales éthiques : Nous nous engageons à mener nos activités commerciales avec intégrité, honnêteté et transparence, en respectant les lois et les normes éthiques les plus élevées.

13.2. Confidentialité des informations : Nous accordons une importance primordiale à la protection de la confidentialité des informations sensibles de notre entreprise, de nos clients et de nos partenaires. Nous veillons à ce que ces informations soient traitées de manière confidentielle et sécurisée, et ne soient divulguées qu'aux personnes autorisées dans le cadre de leurs responsabilités professionnelles.

13.3. Gestion responsable des conflits d'intérêts : Nous évitons les conflits d'intérêts potentiels ou apparents et nous nous abstenons de toute activité qui pourrait compromettre notre impartialité ou notre objectivité dans la prise de décisions commerciales.

13.4. Respect des engagements contractuels : Nous respectons nos engagements contractuels envers nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux,

Nous croyons fermement que le respect de ces principes est essentiel pour le développement durable de notre entreprise et pour le bien-être de nos employés, de nos partenaires et de la communauté. Nous encourageons tous les membres de notre entreprise à adhérer à cette charte et à contribuer activement à sa mise en œuvre.

Frédéric ANTHOINE
PDG

Sébastien POULAIN
Directeur